

Conseil de quartier

« Les Balmes - Pincourt »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 12 OCTOBRE 2022

Présents : M. PEPIN (président du conseil de quartier), M. MAUPETIT (vice-président), Mme BLANC, M. CHOUCHA, M. GEY, Mme POTEL, M. DUBUIS, M. BOUCHERY, M. FARGEOT, M. LETORT, Mme TERRON, M. VIVIER.

Excusés : Mme CHASTAN, M. COQUATRIX, M. VAILHE

Représentants de la Ville : Mme le Maire, M. MARDEUIL (premier adjoint délégué aux travaux et à la voirie, M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale), M. POUXE (collaborateur de cabinet)

Après l'accueil du public et des conseillers par Madame le Maire et M. PEPIN, celui-ci récapitule les réunions du conseil depuis la dernière séance plénière au mois de mars. Il a été décidé lors de réunions en mai puis juin de réorganiser les commissions de travail :

- les commissions voirie et sécurité sont regroupées en une seule.
- Création d'une commission « animation »
- Regroupement des commissions « voirie et sécurité » en une seule
- Maintien de la commission « environnement »

1- constitution de la commission « animation »

M. PEPIN expose la raison d'être de cette commission, qui souhaite organiser des animations conviviales pour les habitants du quartier au fil de l'année, comme la fête des voisins en mai par exemple. Certaines animations pourraient également être imaginées en association avec les conseils de quartier de Roanne.

Il rappelle les personnes inscrites dans cette commission à ce jour : Franck MAUPETIT, Patrice DUBUIS, Corinne COQUELIN et lui-même et invite les personnes présentes à s'inscrire et à diffuser l'information aux voisins et aux jeunes du quartier.

2- retour sur les commissions

Voirie-sécurité

- L'aménagement de l'entrée de ville est présenté par M. COLLET, qui en rappelle les grands principes : des plantations nouvelles adaptées au changement climatique, le rétablissement du tournant à droite, la construction d'une placette, la protection de la terrasse en bois du restaurant « l'Atelier locavore » par des gabions et des jardinières. Les travaux ont lieu d'octobre à décembre 2022.

- La rue Carnot : les arbres malades seront remplacés par des lilas des Indes et des cyprès de Florence. Des pistes cyclables seront tracées au sol dans les deux sens. M. MARDEUIL rappelle que cette rue fait partie de l'itinéraire cyclable n°13 de Roannais Agglomération. Les travaux seront réalisés en octobre.
- Le carrefour Carnot Parmentier : après une phase de test de 3 mois concluante, il est décidé de réaliser un mini-giratoire franchissable définitif afin de fluidifier le trafic. Les travaux seront terminés fin octobre.

Environnement

- M. COLLET rappelle que le plan arbres a été présenté aux représentants des 4 conseils de quartier le 12 septembre. Il présente ensuite les projets de plantation rue par rue.
- Une opération « zéro déchet » sera organisée durant cet hiver dans le quartier, menée par le Conseil Municipal des Jeunes. La commune est labellisée « nature Nette » pour fournir des kits d'outils réutilisables.

3- plan de sobriété énergétique

Face à l'inflation des prix de l'énergie, les collectivités comme les particuliers réfléchissent à des plans d'action pour diminuer leurs consommations. Madame le Maire explique qu'au début de son mandat, elle avait demandé la renégociation des contrats d'énergie de la mairie, ce qui a déjà limité l'impact des hausses de tarifs. Cependant, des mesures supplémentaires seront encore prises :

- Extinction de l'éclairage extérieur des bâtiments publics à partir de 21h30
- Extinction des panneaux d'information leds à partir de 22h
- Baisse de la température de chauffage dans les bâtiments publics et les écoles : 20° en heures pleines, 18° en heures creuses. Les gymnases seront chauffés à 16°.

L'éclairage public a également été réduit en concertation avec l'ensemble des maires de Roannais Agglomération : L'extinction totale sera programmée de 0h00 à 6h00 du lundi au vendredi, de 1h00 à 7h00 du samedi au dimanche.

Les décorations lumineuses de la période de Noël sont maintenues. Elles seront allumées du 2 décembre au 2 janvier, sur les mêmes horaires que l'éclairage public.

4- réorganisation du système de collecte des déchets par Roannais Agglomération

M. MARDEUIL présente le nouveau système de collecte des déchets qui sera mis en place à partir du 1er janvier 2023 par Roannais Agglomération. Après une phase d'enquête en porte à porte par le prestataire SULO de mars à juin, la distribution des nouveaux bacs et la récupération des anciens va avoir lieu entre octobre et décembre 2022. A terme, la collecte sera modifiée pour réduire la fréquence de ramassage des ordures ménagères résiduelles : 1 fois tous les 15 jours ou 1 fois par semaine. Une nouvelle collecte sélective en multimatériaux sera mise en place en porte à porte 1 fois tous les 15 jours.

La collecte du verre continuera de se faire uniquement sur les bacs d'apport volontaire collectifs.

Les immeubles collectifs ont été traités en direct avec les syndics ou les bailleurs sociaux. Un relais d'information sera fait dans le bulletin municipal de novembre.

A noter : les habitants qui n'ont pas été contactés par le prestataire SULO peuvent le joindre directement au n° vert 0805 292 600.

5- animations fêtes de fin d'année

Mme LESCIEUX présente le programme des manifestations de la ville pendant les fêtes de fin d'année.

La fête des lumières aura lieu le vendredi 9 décembre à partir de 18h, avec les traditionnelles retraite aux flambeaux et soupe des chefs costellois organisées par le comité des fêtes au profit du téléthon. Un concert de chants de Noël et un mapping sur la façade de la mairie compléteront la soirée.

Un marché de Noël sera organisé dans le parc Bécot, sur trois périodes :

- Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 décembre de 14h à 18h
- Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 décembre de 14h à 18h
- Mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 décembre de 14h à 18h

Un programme complet d'animations pour les enfants sera mis en place chaque jour durant le marché.

6- questions diverses

- rue Anatole France : il est constaté un stationnement alterné pas toujours respecté... peut-être par défaut de signalisation dans la rue ? Madame le Maire rappelle que le Code de la Route indique que la signalisation dans les entrées d'agglomération est valable sur tout le territoire, sauf indication contraire.
- N°28 rue Anatole France : une bande jaune est mal placée. Les services iront voir sur place. Madame le Maire en profite pour annoncer que le bâtiment de l'ancienne Amicale sera bientôt démoli pour aménager un nouveau parking, le projet sera travaillé pour conserver les fresques murales. Ce parking sera prévu pour accueillir le public de l'Espace des Marronniers et faciliter la vie des riverains.
- Une zone d'ébats pour chiens est-elle prévue par la mairie ? oui, une zone sécurisée est bien prévue en 2023 sur le terrain Bousson (à côté de la gare).
- Quand seront réalisés les travaux du parking Révillon ? Il reste une convention à signer avec l'entreprise, après les réponses tardives des gestionnaires de réseaux souterrains. Il faut attendre la fin des travaux d'aménagement d'entrée de la ville pour ne pas ajouter de difficultés de circulation. Des habitants demandent une nouvelle réunion avec l'entreprise pour présenter le détail du projet.
- M. Choucha demande si la conformité du nouveau bâtiment Côté Ouest a été accordée ? M. MARDEUIL répond que la déclaration d'achèvement n'est pas déposée à ce jour, donc la conformité n'est pas contestée à ce jour. Mais il répond aussi que les places de stationnement du bâtiment sont bien conformes au permis.
- Est-ce que le passage piéton de la rue des Balmes pourrait être éclairé ? Cela n'est pas obligatoire et cela ne sera pas fait pour ne pas créer de précédent dans le reste de la ville.